



L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada
Procès-verbal de la réunion de l'exécutif régional de l'Atlantique
Conférence Zoom — 23 mai 2020

PRÉSIDENTE : Kim Skanes

EXÉCUTIF :

Gerald Hill
Carolyn Hynes
Marcel Journeay
Matthew Lee
Scott McConaghy
Christine LeDrew
Mike Pauley
Jennifer Cantwell
Phil Wilson

PERSONNEL : Catherine Pinks, secrétaire de séance

1) Bienvenue

Kim remercie les participants d'avoir pris le temps de se joindre à l'appel.

2) Ordre du jour

Un point est ajouté à l'ordre du jour (n° 7). Sous Affaires nouvelles, point F — Cotisants RAND

Motion n° 1 Gerald **propose, avec l'appui** de Marcel, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

MOTION

3) Procès-verbal (23 avril 2020)

Motion n° 2 : Scott **propose, avec l'appui** de Marcel, que le procès-verbal du 23 avril 2020 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

MOTION

POINT DE SUIVI : Catherine change le format de la date dans Google Drive/Membre d'exécutif régional de l'année/mois/jour.

4) Points de suivi (23 avril 2020)

Points de suivi Exécutif régional de l'Atlantique 25 avril 2020 Conférence Zoom

N ^o	Suivi	Point/Date d'achèvement	Fait/En cours	À reporter
1	Catherine et Kim	Réviser la version préliminaire du livre relatant l'histoire du mouvement syndical de l'IPFPC et l'adapter pour le présenter lors d'un dîner d'information.	EN COURS	
2	Kim	Présenter une demande de parrainage de l'IPFPC pour la Conférence canadienne sur le leadership étudiant de 2021 d'un montant de XXXX \$ au Conseil d'administration pour examen.	EN COURS	
3	Exécutif	Proposer ou solliciter une candidature au prix du membre d'exécutif de l'année avant la date limite du jeudi 30 avril 2020.	EN COURS	
4	Catherine	Demander une proposition pour le CRA 2022 à T.-N.	FAIT	
5	Christine, Carolyn et Jen	Finaliser le dossier et les notes d'allocution sur la santé et le bien-être et les transmettre à Catherine.	EN COURS	
6	Mike, Scott et Phil	Remplir la partie du dossier qui concerne le N.-B. et les notes d'allocution sur les principes de base de la SST et les transmettre à Catherine.	EN COURS	
7	Kim	Préparer des notes de présentation et d'allocution sur le sujet de votre choix et les transmettre à Catherine.	EN COURS	

N°	Suivi	Point/Date d'achèvement	Fait/En cours	À reporter
8	Catherine	Placer les notes de présentation du dîner d'information sur Google Drive pour que l'Exécutif puisse les examiner.	EN COURS	
9	Kim	Organiser une visioconférence pour que l'Exécutif puisse examiner le dossier du dîner d'information.	EN COURS	
10	Sous-comité des motions	Rédiger la motion sur les vice-présidents et la distribuer à l'Exécutif pour examen.	EN COURS	
11	Kim	Inscrire les trois ou quatre observateurs de l'Exécutif dans un tableau de sélection aléatoire pour déterminer l'ordre dans lequel ils passeront au statut de délégué et envoyer une capture d'écran des résultats à l'Exécutif.	SANS OBJET	
12	Mike	Supprimer les colonnes de ratio et de différence de la feuille de calcul sur les écarts relatifs aux délégués syndicaux.	FAIT	
13	Catherine	Catherine enverra un message aux chapitres et aux groupes en leur demandant de trouver des lacunes, de les tabuler et de faire un rapport à l'Exécutif.	FAIT	
14	Kim	Kim doit trouver deux syndicats qui n'ont que des vice-présidents à plein temps et donner des informations à Scott pour les inclure dans les motions.	EN COURS	
15	Catherine	Catherine ajoute un « s » pour tenir compte du premier « whereas » dans la version anglaise de la motion sur le lieu de l'AGA.	FAIT	
16	Catherine	Catherine remplace « le lieu le moins coûteux » par « un lieu peu coûteux » dans la motion sur le lieu de l'AGA.	FAIT	
17	Catherine	Envoyer la motion sur le lieu de l'AGA à Julie Gagnon.	FAIT	

N ^o	Suivi	Point/Date d'achèvement	Fait/En cours	À reporter
18	Catherine	Catherine doit programmer une réunion de l'Exécutif sur Zoom le 23 mai à 10 h.	FAIT	

Points 12 et 13 — Kim mentionne les réponses reçues des organismes constituants de l'Atlantique concernant la demande sur le manque de délégués syndicaux. L'exécutif étudie les réponses en notant les domaines dans lesquels le recrutement de délégués syndicaux est nécessaire. Moncton a fourni un rapport complet et il a été suggéré d'utiliser ce modèle pour les rapports des autres organismes constituants.

POINT DE SUIVI : Catherine ajoute le rapport du chapitre de Moncton à l'ordre du jour de la réunion des présidents de chapitres et de groupes provinciaux pour discussion.

5) Rapport de la directrice régionale

Kim fait part des points saillants du compte rendu de la présidente Daviau sur les relations de travail :

Application du code de congé 699 au Québec

Le Québec est en pleine réouverture partielle et a permis à certaines écoles et garderies de rouvrir leurs portes. Le 7 mai, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) nous a dit qu'il accordait essentiellement un pouvoir discrétionnaire à la direction dans le cas des membres qui ont des enfants qui peuvent retourner à l'école au Québec (quels que soient les motifs médicaux et les autres « risques identifiables », l'école est accessible). Nous avons immédiatement contesté cette décision, car nous ne considérons pas qu'il soit acceptable, en pleine pandémie, de forcer les parents à choisir entre le paiement des factures et le bien-être de leurs enfants. Nous pensons également que ce n'est pas conforme à l'esprit de collaboration que nous avons établi à la table de consultation avec le SCT. On nous donne vraiment trop peu d'information. On nous a dit que d'autres consultations auraient lieu, mais ces propos n'ont pas eu de suite. La surprise a été totale du côté des agents négociateurs fédéraux (AN), car nous croyions avoir convenu de continuer à collaborer avec le SCT. Nous avons envoyé une lettre au DPRH pour lui faire part de cette situation, que nous ne pouvons accepter. D'autres AN ont exprimé des avis similaires et la problématique a fait l'objet de discussions lors de l'appel tenu avec le SCT le 12 mai dernier. En l'absence d'un règlement, l'IPFPC a demandé que la directive précédente reste en vigueur dans l'optique de régler ce problème dans les semaines à venir. Nous n'avons pas encore reçu de réponse à cette demande.

Équipe de réaction rapide dirigée par le personnel de l'IPFPC

L'équipe de réaction rapide (ÉRR) dirigée par le personnel de l'IPFPC s'emploie à répondre aux préoccupations et les relaie aux instances appropriées par le biais des mécanismes établis à cette fin. Notre ÉRR collabore avec les équipes de négociation, des relations du travail, de

communication et du Bureau de la présidente, et travaille de concert avec moi pour que notre message soit conforme à celui de la direction et à l'orientation de l'IPFPC.

Lignes directrices sur le retour au travail (RT)

Le 13 mai, le Secrétariat du Conseil du Trésor nous a envoyé sa Directive sur le retour au travail. Il nous a donné 24 heures pour examiner le document de 77 pages. Nous avons été en mesure de répondre à l'intérieur du délai prescrit, mais nous avons soulevé tant de préoccupations que l'Équipe de réaction rapide et moi-même ne recommandons pas que le processus se poursuive en l'état.

Attestation du Service correctionnel du Canada (SCC)

Le formulaire d'attestation du SCC demeure une source de contentieux. En analysant ce formulaire, force est de constater que le processus peut donner lieu à une évaluation de l'aptitude au travail. Il ne s'agit pas d'un formulaire de consentement, mais il va trop loin et certains membres ont été contraints de le signer. Nous avons essayé de résoudre ce problème par l'entremise d'une consultation nationale, mais le SCC n'était pas disposé à supprimer la partie en cause. C'est pourquoi nous avons demandé au Secrétariat du Conseil du Trésor de faire en sorte que le SCC la supprime. Le SCT a collaboré avec le CSC et nous sommes arrivés au résultat final — ils ne suppriment pas le paragraphe, mais ne rejettent plus les formulaires où il est rayé. Nous attendons la confirmation écrite de ce fait. Nous continuerons à conseiller aux membres de rayer ce paragraphe et le SCC acceptera le formulaire comme étant complet, conformément aux directives du SCT.

Kim indiqué qu'en ce qui concerne la commande de masques, Jenn Esnard prépare une analyse de rentabilité qui sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration pour que la commande de masques soit couverte par la campagne *Bien mieux ensemble*. Si la commande de masques est approuvée, nous devons discuter de la manière de les distribuer à nos organismes constituants.

6) Rapport financier

Phil renvoie l'exécutif au rapport sur les flux de trésorerie sur Google Drive indiquant que les finances de l'Exécutif sont en bonne santé.

7) Affaires nouvelles

d. Réunions automnales de l'exécutif régional Kim informe l'Exécutif que les chambres d'hôtel et les salles de réunion de nos assemblées d'octobre et de décembre sont réservées si jamais de petites réunions en face à face sont autorisées. L'Exécutif convient que c'est approprié pour le moment et que ça devra être évalué au fur et à mesure de l'évolution des restrictions gouvernementales sur les rassemblements.

a. Prix : Kim indique que la date limite de dépôt des candidatures pour le prix du membre d'exécutif de l'année est passée et qu'aucune candidature n'a été reçue. Comme ce prix serait

normalement remis au CRA, il a été décidé de ne pas le remettre en 2020. En ce qui concerne le prix du délégué syndical de l'année, l'Exécutif a décidé que nous devrions lancer un appel à candidatures.

POINT DE SUIVI : Catherine émet l'appel de candidatures au prix du délégué syndical de l'année.

b. 77^e Conseil régional de l'Atlantique Kim demande à l'Exécutif s'il souhaitait tenir un CRA virtuel. Après discussion, l'Exécutif a décidé de lancer un appel à motions. Kim expliqué qu'actuellement, la date limite de dépôt des motions destinées à l'AGA est le 11 septembre. Les motions doivent provenir des exécutifs régionaux, des exécutifs de groupe ou de l'exécutif de la Guilde des membres retraités.

POINT DE SUIVI : Catherine ajoute un appel à la motion sur l'AGA, le calendrier et le processus de soumission de ponts à l'ordre du jour de la réunion des présidents de chapitres et de groupes provinciaux.

L'Exécutif traite du mandat de ses membres qui aurait expiré à la fin du mois de mai. Il est suggéré qu'il serait approprié de prolonger tous les mandats d'un an, ce qui éviterait que tous les postes fassent l'objet d'une élection en même temps.

Motion n° 3 : Jenn **propose**, avec l'**appui** de Carolyn, que les mandats de l'exécutif régional de l'Atlantique qui doivent expirer en 2020 soient prolongés jusqu'en 2021 et que ceux qui doivent expirer en 2021 soient prolongés jusqu'en 2022.

MOTION ADOPTÉE.

c. AGA : Kim confirme que l'IPFPC tiendra une AGA virtuelle le 5 décembre 2020. Les délégués de l'Atlantique ont été sélectionnés, mais elle demandera une longue liste de remplaçants, car certains ne souhaitent peut-être pas participer à une AGA virtuelle.

L'Exécutif accepte d'aller de l'avant avec l'achat de t-shirts pour les délégués à l'AGA. Il est convenu de se procurer un sweat à capuche de couleur bleu marine avec le logo régional en blanc sur la poitrine et le logo du 100^e anniversaire en blanc sur la manche opposée. Notre fournisseur local restant fermé, nous nous tournons vers un autre fournisseur pour passer la commande.

POINT DE SUIVI : Kim vérifie la disponibilité d'un fournisseur à Ottawa pour les sweats à capuche de l'AGA de couleur bleu marine avec le logo régional en blanc sur la poitrine et le logo du 100^e anniversaire en blanc sur la manche.

POINT DE SUIVI : Marcel enverra à Catherine les coordonnées d'un fournisseur dans la vallée.

POINT DE SUIVI : Catherine vérifie si un fournisseur dans la vallée peut fournir des sweats à capuche AGM de couleur bleu marine avec le logo régional en blanc sur la poitrine et le logo du 100^e anniversaire en blanc sur la manche.

e. Formation de base de septembre Kim fait savoir que la formation de base des délégués syndicaux de septembre n'aura pas lieu. Si les restrictions sur les rassemblements le permettent, nous pourrions remplacer la formation supplémentaire de novembre par une formation de base. Kim annonce qu'elle a parlé à Nancy de tenir une formation de base virtuelle pour réduire le nombre de délégués syndicaux en attente. La Section de la formation étudie actuellement cette possibilité pour voir si elle est réalisable.

Kim indique que le cours de base en ligne sur le développement des compétences a été interrompu, car l'IPFPC a passé un contrat avec une nouvelle plateforme de formation en ligne — CANVAS. Nous attendons la date de lancement de CANVAS. Catherine fait le point sur CANVAS, en notant qu'il est attrayant et interactif et qu'il constitue un ajout positif aux outils de formation de l'IPFPC.

Carolyn s'est enquis du projet pilote sur CANVAS qui devait être présenté au Comité d'apprentissage et de formation.

POINT DE SUIVI : Kim assurera le suivi du projet pilote CANVAS avec le Comité.

f. Communication virtuelle avec les délégués syndicaux Kim annonce qu'elle prévoyait programmer une autre communication avec les présidents des chapitres et des groupes provinciaux avant la fin du mois de juin. Elle demande à l'Exécutif ce qu'il pense de l'organisation d'une communication virtuelle avec les délégués syndicaux de l'Atlantique. Il est convenu que cela serait bénéfique.

POINT DE SUIVI : Kim sélectionnera une date et mettra en place une séance de communication Zoom pour les délégués syndicaux de l'Atlantique. Elle en donnera les détails à Catherine.

POINT DE SUIVI : Catherine préparera, enverra par courriel et affichera l'avis de séance Zoom pour les délégués syndicaux de l'Atlantique.

g. COTISANTS RAND Mike renvoie l'Exécutif à la liste des cotisants RAND sur Google Drive. Il est noté qu'il y a de nombreux cotisants RAND dans la GRC et que nous devrions élaborer une stratégie pour nommer un délégué syndical dans la GRC. La liste de cotisants RAND est à l'ordre du jour de la réunion des présidents des chapitres et des groupes provinciaux.

8) Tour de table

Jenn rapporte qu'en tant que membre du comité de SST de son lieu de travail, elle trouve que jamais ce comité n'a été aussi important. Elle présente au comité toutes les demandes en

veillant à ce que chacun ait voix au chapitre. Elle apprécie sa participation au comité; il s'agit pour elle d'une bonne expérience qu'elle n'aurait pas vécue sans son implication dans l'IPFPC.

Carolyn déclare qu'après le projet initial visant à faire travailler les NU à domicile, les choses ont commencé à s'arranger.

Christine fait remarquer que l'IPFPC a consacré beaucoup de travail au groupe CS récemment, notamment en lien avec les heures supplémentaires forcées et l'absence de vacances.

En conclusion, Kim indique que Debi est en pourparlers, en soulignant que nos membres ne devraient pas suivre les protocoles provinciaux de retour au travail, mais plutôt les plans fédéraux.

9) Levée de la séance

Kim annonce que le Conseil d'administration se réunira le 12 juin et que la prochaine réunion de l'Exécutif devrait donc avoir lieu après. L'Exécutif indique qu'il préférerait ne pas tenir la réunion en soirée ou lors d'un jour de travail pour que chacun puisse s'acquitter de sa charge de travail; tôt le samedi matin semblait être la meilleure solution.

POINT DE SUIVI : Kim déterminera la date de la prochaine réunion de l'Exécutif avant la fin du mois de juin et assurera le suivi avec l'Exécutif.

Kim remercie les membres de l'Exécutif pour leur participation à la réunion. La séance est levée à 11 h 45.